



SM du tourisme du Nord Béarn (Siren : 200021780)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Lembeye
Arrondissement	Pau
Département	Pyrénées-Atlantiques
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	23/07/2009
Date d'effet	23/07/2009

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Alain LECHON

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Centre Multiservices
Numéro et libellé dans la voie	Place Marcadieu
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	64350 Lembeye
Téléphone	05 59 68 28 78
Fax	
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	65 527
Densité moyenne	59,17

## Périmètres

Nombre total de membres : 2

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
64	CC des Luys en Béarn (200067239)	CC
64	CC du Nord Est Béarn (200067296)	CC

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

### Compétences exercées par le groupement

#### Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

- *le syndicat mixte exerce la compétence « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » et a pour missions : > la promotion > l'accueil > l'information > la coordination des partenaires du développement touristique local. Le syndicat mixte peut implanter plusieurs bureaux d'information touristique permanents ou temporaires, ainsi qu'un réseau de points d'accueil mobiles ou numériques, selon la période touristique et conformément à un schéma d'accueil touristique. Il est également chargé de : > l'élaboration et la mise en œuvre de la politique touristique du territoire, en concertation avec les socio-professionnels du territoire, l'Agence d'attractivité et de développement touristiques 64, le comité régional du tourisme de la Nouvelle-Aquitaine, le Pôle métropolitain Pays de Béarn et autres partenaires ; > la commercialisation (visites guidées, conception de produits touristiques, boutique, billetteries) ; > l'accompagnement technique des porteurs de projets touristiques privés ; > l'animation et l'événementiel du territoire (coordination et/ou organisation de manifestations ?) > la mise en place d'un observatoire local du tourisme ; > la création de partenariats avec les territoires voisins, d'autres collectivités, des offices de tourisme et tout autre acteur du tourisme. Le syndicat mixte est également chargé de l'institution, de la gestion et de la collecte de la taxe de séjour.*

Par substitution

## Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)